

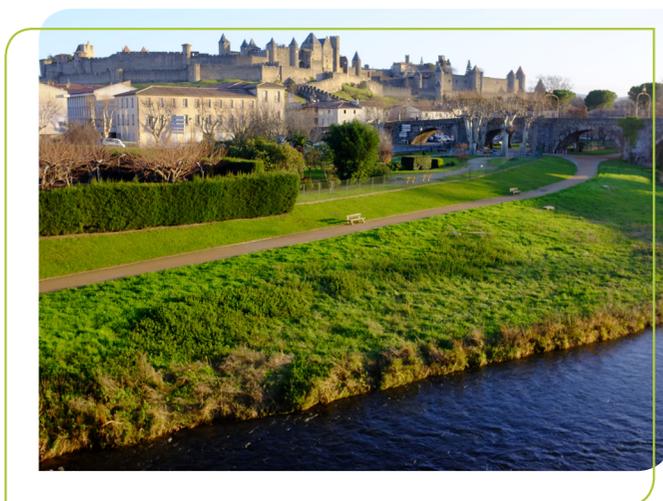
COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Les compétences acquises, par une meilleure connaissance de la période médiévale, visent au métier de Médiateur du patrimoine pour différents publics, avec une spécialité : la maîtrise des outils numériques, désormais incontournables dans le e-Tourisme. Ces technologies innovantes intéressent les professionnels du tourisme comme les institutions en charge du Patrimoine.

INSCRIPTION

- ▶ **Étudiant en formation initiale :**
208.10 euros* + 700 euros spécifiques = **908,10 euros**
- ▶ **Formation continue – Statut Demandeur d'emploi**
- ▶ **Formation continue – Autres**
Renseignements et devis : contacter le SFC

*Tarifs 2013/2014



CONTACTS

Responsable pédagogique :
Martin Galinier, galinier@univ-perp.fr

Service de Formation Continue - SFC-UPVD - (Salariés et demandeurs d'emplois)
Jonathan Cortadellas, chargé de mission
52 avenue Paul Alduy, 66000 PERPIGNAN
04 30 19 81 41, sfc@univ-perp.fr

MÉDIATEUR DU PATRIMOINE MÉDIÉVAL, SPÉCIALITÉ NUMÉRIQUE

*Diplôme d'Université (D.U.)
proposé par l'Université de Perpignan - site de Carcassonne*



UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN VIA DOMITIA

Diplôme d'Université (D.U.)

Médiateur du Patrimoine médiéval, spécialité numérique

Présentation

Carcassonne est connue pour son riche patrimoine médiéval et la ville est entourée de sites bénéficiant d'un programme prioritaire (Pays Cathare, Patrimoine mondial : Cité, Musées, châteaux, abbayes), donnant une place privilégiée à la médiation du patrimoine médiéval.

Le D.U. propose ainsi un complément de formation en histoire, histoire de l'art et archéologie médiévales, nécessaire pour maîtriser les contenus en situation de médiation sur ce type de site.

La spécialité «numérique» développée ici donne son originalité au D.U., puisque les outils numériques se développent dans ce domaine et deviennent un support à part entière des activités touristiques et scientifiques autour du patrimoine.

Centrée sur diverses périodes du Moyen Age, le D.U. offre en outre l'opportunité de préparer les diplômes et les concours de la Fonction Publique de la filière Patrimoine, tourisme et médiation culturelle, de rejoindre les acteurs de l'archéologie préventive, ou de documenter l'étude des sites médiévaux.

Organisation

Cours sur deux semestres de 4 mois chacun (début : octobre 2013) à Carcassonne (AUDE).

- Fin des cours : fin avril.
- Examens en 2 sessions : fin janvier-début février. et fin mai-début-juin (Session 1) ; une session de rattrapage (Session 2) en septembre.
- Stage de 150h (entre avril et septembre).
- Soutenance d'un mémoire professionnel en fin de stage.
- Évaluation de fin de formation par le jury du D.U.

Recrutement

Sélection sur dossier de candidature (à adresser à Martin Galinier, Responsable Pédagogique, UFR LSH, UPVD, 52 avenue Paul Alduy, 66000 Perpignan, **avant le 27 septembre 2013.**) examiné par la Commission pédagogique du D.U., puis entretien du candidat avec cette Commission.

Nombre d'inscrits maximum par an : 22.

Pré-requis

Formation initiale (poursuite d'études) : Bac + 2.
Formation continue (reprise d'études et Professionnels visant l'apprentissage de nouvelles compétences) : niveau bac à bac + 2 avec expérience professionnelle.

Les candidats doivent soit posséder une bonne maîtrise technique de l'archéologie, soit des logiciels de traitement d'image.

Public visé

Ce diplôme concerne :

- les médiateurs du patrimoine souhaitant renforcer leurs acquis théoriques (période médiévale) et techniques (outils numériques)
- les étudiants d'histoire de l'art et d'archéologie désirant renforcer l'aspect technique de la médiation dans cette période
- toutes les personnes (étudiants ou demandeurs d'emplois) souhaitant passer un concours de la fonction publique (nationale ou territoriale) de la filière patrimoine
- les personnes en situation de médiation souhaitant une professionnalisation, ou un renforcement des connaissances (ayant une expérience insuffisante pour une VAE)
- les techniciens professionnels de toutes structures agréées en archéologie (INRAP, services territoriaux, opérateurs privées...) souhaitant un élargissement vers la médiation.

Métiers visés

Les diplômé(e)s du DU peuvent prétendre exercer dans les métiers suivants :

- ▶ des formations liées au tourisme culturel
- ▶ les professions liées aux métiers du patrimoine
- ▶ la Fonction publique territoriale (Métiers de la culture, conduite et développement des patrimoines culturels, Emploi du tourisme, Conception et organisation d'événements culturels, les sites patrimoniaux, Centres de culture scientifique et technique, les Associations et entreprises à objets culturels...).

Ces métiers exigent un fort savoir technique, s'appuyant sur des compétences diverses associant tant savoir intellectuel (histoire de l'art, archéologie) et capacité d'analyse que connaissances pratiques et numériques.

